

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

HANNIBAL LEASE

Siège social : Rue, du Lac Marlaren, immeuble Triki, Les Berges du Lac 1053

La société Hannibal Lease publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux Comptes Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et Mr Said MALLEK.

BILAN ARRETE AU 30 juin 2019
(exprimé en dinar tunisien)

		30 Juin	31 Décembre
		2019	2018
ACTIFS			
	Notes		
Liquidités et équivalents de liquidités	4	10 992 794	9 775 020
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	722 235 661	875 019 105
Portefeuille-titres de placement	6	897 395	1 159 111
Portefeuille d'investissement	7	10 759 953	9 359 953
Valeurs Immobilisées	8	18 323 680	16 404 730
Autres actifs	9	5 469 766	14 619 364
		<u>768 679 248</u>	<u>926 337 282</u>
TOTAL DES ACTIFS			<u>843 450 749</u>
		30 Juin	31 Décembre
		2019	2018
PASSIFS			
	Notes		
Concours bancaires	10	13 408 055	47 768 142
Dettes envers la clientèle	11	6 177 998	7 867 608
Emprunts et dettes rattachées	12	603 557 718	706 525 541
Fournisseurs et comptes rattachés	13	60 298 640	85 881 145
Autres passifs	14	16 793 907	5 304 469
		<u>700 236 318</u>	<u>853 346 905</u>
TOTAL DES PASSIFS			<u>769 849 235</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		40 180 000	40 180 000
Réserves		8 628 591	6 594 530
Prime d'émission		13 996 000	13 996 000
Actions propres		(389 349)	(305 801)
Résultats reportés		8 664 341	8 599 143
Résultat de la période		(2 636 653)	4 548 039
Total des capitaux propres	15	<u>68 442 930</u>	<u>72 990 376</u>
			<u>73 601 514</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>768 679 248</u>	<u>926 337 282</u>
			<u>843 450 749</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 30 JUIN 2019
(Exprimé en dinars)

	<u>2019</u>	<u>30 juin</u> <u>2018</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2018</u>
ENGAGEMENTS DONNES	105 583 214	135 180 771	97 379 009
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	33 622 408	42 696 949	15 754 249
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	71 960 806	92 483 823	81 624 760
ENGAGEMENTS RECUS	1 458 422 996	1 803 654 166	1 641 358 945
Cautions Reçues	516 872 478	655 026 076	588 786 252
Garanties Reçues	336 570	336 570	336 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	105 303 288	137 919 984	122 633 955
Valeurs des biens, objet de leasing	835 910 659	1 010 371 536	929 602 167
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	580 448	35 123 508	15 272 384
Emprunts obtenus non encore encaissés	-	35 106 400	15 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	580 448	17 108	272 384

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>2019</u>	<u>30 Juin</u> <u>2018</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2018</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	37 141 289	41 413 168	83 880 509
Intérêts et charges assimilées	17	(30 307 132)	(28 487 254)	(62 957 465)
Produits des placements	18	315 847	205 505	262 047
Autres produits d'exploitation	19	16 483	15 698	31 779
Produits nets		<u>7 166 487</u>	<u>13 147 118</u>	<u>21 216 869</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	20	3 796 205	3 887 598	7 650 182
Dotations aux amortissements	21	295 898	292 251	592 145
Autres charges d'exploitation	22	1 807 034	2 054 177	3 880 805
Total des charges d'exploitation		<u>5 899 137</u>	<u>6 234 026</u>	<u>12 123 132</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>1 267 350</u>	<u>6 913 092</u>	<u>9 093 737</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	3 455 020	1 153 968	2 398 290
Dotations nettes aux autres provisions	24	219 592	214 469	355 207
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>(2 407 263)</u>	<u>5 544 655</u>	<u>6 340 240</u>
Autres pertes ordinaires	25	(282 965)	(614)	(5 186)
Autres gains ordinaires	26	144 823	134	31 150
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>(2 545 405)</u>	<u>5 544 174</u>	<u>6 366 204</u>
Impôts sur les bénéfices	27	(90 948)	(1 415 461)	(1 590 895)
Contribution sociale de solidarité		(300)	(40 442)	(45 454)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>(2 636 653)</u>	<u>4 088 272</u>	<u>4 729 855</u>
Contribution conjoncturelle		-	(161 767)	(181 817)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>(2 636 653)</u>	<u>3 926 505</u>	<u>4 548 039</u>
Résultat par action		(0,330)	0,496	0,572

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>2019</u>	<u>30 Juin</u> <u>2018</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2018</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	28	243 865 768	257 888 802	517 051 573
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(102 582 848)	(337 994 631)	(499 423 498)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(6 616 288)	(7 099 813)	(13 282 630)
Intérêts payés	31	(33 741 380)	(27 769 955)	(59 542 073)
Impôts et taxes payés	32	(15 850 013)	(2 025 758)	(3 270 010)
Autres flux liés à l'exploitation	38	(218 845)	1 488 972	1 362 440
		<u>84 856 394</u>	<u>(115 512 383)</u>	<u>(57 104 197)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(878 210)	(3 023 574)	(4 465 180)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	144 800	-	6 520
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	(2 000 000)	-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	36	780 000	-	-
		<u>(1 953 411)</u>	<u>(3 023 574)</u>	<u>(4 458 660)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	(73 151)	(192 048)	(202 444)
Encaissements suite à la cession d'actions propres		-	704 375	704 375
Dividendes et autres distributions	37	(2 448 758)	(3 955 601)	(3 955 601)
Encaissements provenant des emprunts	12	709 782 000	628 420 000	1 502 972 000
Remboursements d'emprunts	12	(775 156 248)	(533 444 199)	(1 444 387 868)
		<u>(67 896 157)</u>	<u>91 532 527</u>	<u>55 130 462</u>
		<u>15 006 826</u>	<u>(27 003 430)</u>	<u>(6 432 395)</u>
Variation de trésorerie				
Trésorerie au début de l'exercice	4 & 10	(17 422 087)	(10 989 692)	(10 989 692)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 & 10	(2 415 261)	(37 993 122)	(17 422 087)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2^{ème} semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 dinars pour le porter de 28.700.000 dinars à 40.180.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 dinars par la création de 1.722.000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3 dinars de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance à compter du 1^{er} Janvier 2017.
- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 dinars (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2019, à 40.180.000 Dinars composé de 8.036.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société a bénéficié de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 30 juin 2019, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire 2018-06 du 5 juin 2018.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Aucun changement dans la structure d'Hannibal Lease, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité n'ont eu lieu pendant la période intermédiaire.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a) la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b) la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) *la valeur résiduelle non garantie est nulle ;*
- b) *les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.*

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

- Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

La quasi-totalité des dites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Ré" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, la société n'est pas exposée au risque de change à l'exception de la dernière ligne de crédit obtenue auprès de la BAD.

Ledit crédit est actualisé au cours de clôture de l'exercice pour la partie restant due à cette même date. Les différences de change en résultant sont constatées dans les comptes de résultat de l'exercice, pour la partie réalisée, et dans le compte « Ecart de conversion » pour la partie latente.

Le compte « Ecart de conversion » est actualisé à la date de chaque arrêté tout en tenant compte des variations des cours de change entre les différents exercices et des soldes d'échéances restant dues à la fin de chaque période.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0% et 20,0%
- Autres matériels	10,0%

3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-9 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Banques	10 989 345	9 772 277	6 621 527
- Caisses	3 449	2 743	2 417
Total	10 992 794	9 775 020	6 623 944

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
Créances sur contrats mis en force	751 022 868	891 186 094	823 405 099
Encours financiers	697 233 623	858 661 855	783 090 744
Impayés	56 381 308	36 085 807	43 546 355
Intérêts échus différés	(3 135 060)	(3 640 640)	(3 262 665)
Valeurs à l'encaissement	542 997	79 071	30 665
Créances sur contrats en instance de mise en force	6 964 604	12 745 662	10 056 966
Total brut des créances leasing	757 987 472	903 931 756	833 462 065
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(8 451 378)	(8 501 964)	(8 306 684)
Provisions pour dépréciation des impayés	(19 316 719)	(15 231 791)	(16 006 393)
Provisions collectives	(3 795 000)	(3 130 000)	(3 795 000)
Provisions additionnelles	(88 280)	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(4 100 433)	(1 960 617)	(2 189 658)
Total net des créances leasing	722 235 661	875 019 105	803 076 049

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2018	793 147 710
Addition de la période	
- Investissements	93 540 484
- Relocations	9 698 327
Retraits de la période	
- Cessions à la valeur résiduelle	(370 160)
- Cessions anticipées	(9 899 518)
- Relocations	(8 854 948)
- Remboursement du capital	(173 063 667)
Solde au 30 juin 2019	704 198 227

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		<u>30 juin 2019</u>	<u>30 juin 2018</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Créance à plus de cinq ans		8 525 741	12 762 961	6 448 142
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		440 688 791	597 170 860	528 750 203
- Créance à moins d'un an		336 954 321	368 656 585	356 318 796
Paie ment minima ux sur contrats actifs	(1)	<u>786 168 854</u>	<u>978 590 406</u>	<u>891 517 141</u>
- Revenus à plus de cinq ans		1 235 324	2 088 595	895 007
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		48 963 892	69 428 233	60 469 547
- Revenus à moins d'un an		55 104 072	66 403 156	61 269 401
Total des produits financiers non acquis	(2)	<u>105 303 288</u>	<u>137 919 984</u>	<u>122 633 955</u>
- Valeurs résiduelles	(3)	4 736 113	5 050 057	4 934 037
- Contrats suspendus	(4)	11 631 945	12 941 377	9 273 521
- Contrats en cours	(5)	6 964 604	12 745 662	10 056 966
<u>Encours financiers des contrats de leasing</u>	(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)	<u>704 198 227</u>	<u>871 407 518</u>	<u>793 147 710</u>

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	517 123 162	130 715 445	20 654 793	11 529 819	17 210 404	697 233 623
Impayés	3 301 250	16 646 061	8 077 363	7 482 128	20 874 506	56 381 308
Contrats en instance de mise en force	5 496 901	1 467 703	-	-	-	6 964 604
CREANCES LEASING	525 921 313	148 829 208	28 732 157	19 011 946	38 084 910	760 579 535
Avances reçues (*)	(5 600 732)	(2 172)	-	226	(568 867)	(6 171 998)
ENCOURS GLOBAL	520 320 581	148 827 036	28 732 157	19 011 720	37 516 044	754 407 537
ENGAGEMENTS HORS BILAN	32 361 145	1 261 264	-	-	-	33 622 408
TOTAL ENGAGEMENTS	552 681 726	150 088 299	28 732 157	19 011 720	37 516 044	788 029 945
Produits réservés	-	-	(972 961)	(944 489)	(2 182 984)	(4 100 433)
Provisions sur encours financiers	-	-	(3 585)	(127 660)	(8 320 133)	(8 451 378)
Provisions sur impayés	-	-	(505 196)	(1 491 853)	(17 319 670)	(19 316 719)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(88 280)	(88 280)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(1 481 741)	(2 564 002)	(27 911 067)	(31 956 810)
ENGAGEMENTS NETS	552 681 726	150 088 299	27 250 415	16 447 718	9 604 977	756 073 135

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	3,65%	2,41%	4,76%
	10,82%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2018	5,21%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2018	4,46%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	5,16%	13,49%	74,40%
	37,48%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2018	60,21%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 30 juin 2018	61,30%		

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Actions cotées	1 422 343	1 422 343	1 422 343
- Titres SICAV	13 685	98 276	118 420
Total brut	1 436 028	1 520 618	1 540 762
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(538 633)	(361 507)	(370 040)
Total net	897 395	1 159 111	1 170 723

Le portefeuille des actions cotées se présentent comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Valeur du marché	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,200	(134 239)	0,046%
SAH	32 371	1,000	4,724	152 923	10,600	-	0,054%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	7,900	(21 109)	0,087%
Tawasool	120 000	1,000	1,100	132 000	0,290	(97 200)	0,111%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	11,730	(70 307)	0,064%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	1,180	(204 618)	0,104%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	5,930	(11 161)	0,017%
Total				1 422 344		(538 633)	

Les titre SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez HL	Coût Moyen Pondéré	Valeur liquidative	Total
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	132	103,462	103,676	13 685
Total				13 685

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Titres de participation	8 178 841	8 778 841	8 778 841
- Titres immobilisés	2 581 112	581 112	581 112
Total	10 759 953	9 359 953	9 359 953

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 Décembre 2018	8 778 841	8 778 841	-
Cession de la période			
- Société Eclair Prym	(600 000)	(600 000)	-
Solde au 30 Juin 2019	8 178 841	8 178 841	-

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2019 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Date de souscription</u>
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2 014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341 **	2010-2013-2014-2016
<u>Total</u>				<u>8 178 841</u>	

(*) L'acquisition des 220.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(**) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2018</u>	581 112	581 112	-
Additions de la période			
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	2 000 000	2 000 000	-
<u>Solde au 30 Juin 2019</u>	<u>2 581 112</u>	<u>2 581 112</u>	<u>-</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2019 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant Total</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	4,00%	20 000	100	100,000	2 000 000	2019
<u>Total</u>					<u>2 581 112</u>	

Note 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2019
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette	
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période			
Logiciels	33,3%	576 927	62 500		-	639 427	481 410	45 082	-	526 493	-	112 934	
Total des immobilisations incorporelles		576 927	62 500		-	639 427	481 410	45 082	-	526 493	-	112 934	
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	5 670 140	
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-	
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	1 055 834	65 223	-	1 121 057	-	1 509 469	
Matériel de transport	20,0%	958 390	35 000	-	(197 755)	795 636	776 919	47 729	(197 755)	626 893	-	168 742	
Equipements de bureau	10,0%	727 531	3 068	-	-	730 599	558 794	20 239	-	579 033	-	151 566	
Matériel informatique	33,3%	781 083	4 631	-	-	785 714	525 178	58 018	-	583 196	-	202 517	
Installations générales	10% et 20%	657 557	-	-	-	657 557	479 719	24 527	-	504 245	-	153 312	
Autres matériels	10,0%	45 886	-	-	-	45 886	41 153	1 031	-	42 184	-	3 702	
Immobilisations en cours		9 046 184	724 887	51 390	-	9 822 461	-	-	-	-	-	9 822 461	
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		507 584	72 642	(51 390)	-	528 837	-	-	-	-	-	528 837	
Total des immobilisations corporelles		21 274 881	840 228		-	(197 755)	21 917 354	3 437 597	216 766	(197 755)	3 456 608	250 000	18 210 746
TOTAUX		21 851 808	902 728		-	(197 755)	22 556 781	3 919 007	261 849	(197 755)	3 983 101	250 000	18 323 680

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Charges reportées	1 894 837	2 119 432	2 040 514
- Dépôts et cautionnements versés	40 100	40 100	40 100
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 363 346	1 371 106	1 296 683
- Personnel, avances et acomptes	95 717	76 101	32 671
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés	412 682	-	488 692
- Etat, crédit de TVA	-	8 624 825	-
- Etat, compte d'attente TVA	941 633	1 270 535	866 092
- Etat, TCL en cours de restitution	-	118 054	118 054
- Compte courant "AMILCAR LLD"	250 000	100 000	250 000
- Produits à recevoir des tiers	297 975	741 122	350 179
- Débiteurs divers	65 173	103 431	64 599
- Charges constatées d'avances	178 109	155 023	59 501
Total brut	5 639 724	14 819 882	5 707 237
A déduire :			
- Provisions	(169 958)	(200 518)	(169 958)
Montant net	5 469 766	14 619 364	5 537 279

Les charges reportées s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 30 JUIN 2019
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	675 567	-	675 567	607 468	34 050	641 517	34 050
Charges à répartir	33%	158 279	-	158 279	158 279	-	158 279	-
Frais d'émission des emprunts	(a)	6 198 162	411 282	6 609 444	4 225 748	522 910	4 748 658	1 860 787
TOTAUX		7 032 009	411 282	7 443 291	4 991 494	556 960	5 548 454	1 894 837

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir. Cette dernière rubrique (charges à répartir) présente un solde nul. Les dernières dépenses remontent à l'année 2011 et sont relatives à l'élaboration d'un manuel de procédures et des fiches organisationnelles réalisée par un cabinet externe.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbées en mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à D : 552.910 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>30 juin 2019</u>	<u>30 juin 2018</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Banques, découverts	13 408 055	47 768 142	24 046 031
<u>Total</u>	<u>13 408 055</u>	<u>47 768 142</u>	<u>24 046 031</u>

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>30 juin 2019</u>	<u>30 juin 2018</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	6 171 998	7 861 608	5 423 583
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>6 177 998</u>	<u>7 867 608</u>	<u>5 429 583</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>30 juin 2019</u>	<u>30 juin 2018</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Banques locales	191 953 820	225 517 991	222 896 799
- Banques étrangères	51 872 439	27 426 025	40 289 708
- Emprunts obligataires	228 130 840	252 829 000	247 694 840
- Certificats de dépôt	40 500 000	87 500 000	61 000 000
- Certificats de leasing	79 000 000	100 500 000	85 500 000
<u>Total emprunts</u>	<u>591 457 099</u>	<u>693 773 016</u>	<u>657 381 347</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	2 659 331	3 175 214	3 251 215
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 138 795	392 415	1 131 286
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	8 262 193	8 916 072	11 049 454
- Intérêts courus sur certificats de leasing	417 867	1 282 791	887 721
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(46 827)	-	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(330 740)	(1 013 967)	(846 249)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>12 100 619</u>	<u>12 752 526</u>	<u>15 473 427</u>
<u>Total</u>	<u>603 557 718</u>	<u>706 525 541</u>	<u>672 854 774</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

ARRETE AU 30 JUN 2019

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion	Différence de change	Fin de période		
								Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u>										
Certificats de Leasing ELBARAKA BANK	49 000 000	Remboursement après une période de 15 à 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	55 000 000	293 500 000	(299 500 000)	-	-	49 000 000	-	49 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	30 000 000	Remboursement après une période de 20 à 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	30 000 000	175 000 000	(175 000 000)	-	-	30 000 000	-	30 000 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	-	Remboursement après 90 jours ou 180 jours de la date de souscription de chaque certificat	500 000	-	(500 000)	-	-	-	-	-
<u>Sous-total</u>			85 500 000	468 500 000	(475 000 000)	-	-	79 000 000	-	79 000 000
Certificats de dépôt	40 500 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	61 000 000	155 000 000	(175 500 000)	-	-	40 500 000	-	40 500 000
<u>Sous-total</u>			61 000 000	155 000 000	(175 500 000)	-	-	40 500 000	-	40 500 000
<u>Total des certificats de leasing et des certificats de dépôt</u>			146 500 000	623 500 000	(650 500 000)	-	-	119 500 000	-	119 500 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>										
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2015-2021)	11 288 000	-	(6 000 000)	-	-	5 288 000	2 644 000	2 644 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2021)	11 168 000	-	-	-	-	11 168 000	5 152 000	6 016 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2022)	19 520 000	-	(6 000 000)	-	-	13 520 000	7 520 000	6 000 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2022)	17 794 000	-	-	-	-	17 794 000	12 794 000	5 000 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	33 332 000	-	(8 000 000)	-	-	25 332 000	17 332 000	8 000 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	12 000 000	-	(4 000 000)	-	-	8 000 000	4 000 000	4 000 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	35 122 000	-	-	-	-	35 122 000	27 122 000	8 000 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	19 000 000	-	(1 000 000)	-	-	18 000 000	14 000 000	4 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	23 310 840	-	-	-	-	23 310 840	21 621 680	1 689 160
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	40 000 000	-	(2 294 000)	-	-	37 706 000	35 412 000	2 294 000
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	20 000 000	-	(2 610 000)	-	-	17 390 000	14 780 000	2 610 000
HL 2018/2	15 500 000	Annuellement (2020-2026)	5 160 000	10 340 000	-	-	-	15 500 000	14 362 000	1 138 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			247 694 840	10 340 000	(29 904 000)	-	-	228 130 840	176 739 680	51 391 160

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion	Différence de change	Fin de période		
								Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>										
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	3 997 708	-	(428 317)	-	-	3 569 391	2 712 758	856 633
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	12 000 000	-	(666 667)	-	-	11 333 333	10 000 000	1 333 333
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	8 000 000	-	-	-	-	8 000 000	7 111 111	888 889
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	3 000 000	-	(214 286)	-	-	2 785 714	2 357 143	428 571
BAD 8 MEUR (2018) en €	8 000 000	Semestriellement (2019-2023)	13 292 000	13 442 000	-	(430 128)	(119 872)	26 184 000	19 638 000	6 546 000
Total des crédits des banques étrangères			40 289 708	13 442 000	(1 309 269)	(430 128)	(119 872)	51 872 439	41 819 012	10 053 427
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>										
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	150 000	-	(150 000)	-	-	-	-	-
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	100 000	-	(100 000)	-	-	-	-	-
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	297 843	-	(297 843)	-	-	-	-	-
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	225 000	-	(150 000)	-	-	75 000	-	75 000
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	225 000	-	(150 000)	-	-	75 000	-	75 000
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	138 888	-	(138 888)	-	-	-	-	-
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 169 104	-	(564 369)	-	-	604 735	-	604 735
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	867 790	-	(573 372)	-	-	294 417	-	294 417
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	300 000	-	(150 000)	-	-	150 000	-	150 000
BIAT 2,5MDT (2014-2)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	147 059	-	(147 059)	-	-	-	-	-
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	2 142 857	-	(357 143)	-	-	1 785 714	1 071 429	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 750 000	-	(1 000 000)	-	-	750 000	-	750 000
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 250 000	-	(500 000)	-	-	750 000	-	750 000
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	900 000	-	(300 000)	-	-	600 000	-	600 000
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	555 556	-	(222 222)	-	-	333 333	-	333 333
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 111 111	-	(444 444)	-	-	666 667	-	666 667
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	785 829	-	(214 213)	-	-	571 616	118 841	452 775
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	412 704	-	(112 572)	-	-	300 132	62 295	237 838
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	800 000	-	(200 000)	-	-	600 000	200 000	400 000
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 200 000	-	(300 000)	-	-	900 000	300 000	600 000
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	400 000	-	(100 000)	-	-	300 000	100 000	200 000
AMEN BANK 1MDT (2015-2)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	412 662	-	(112 575)	-	-	300 087	62 275	237 811
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	800 000	-	(200 000)	-	-	600 000	200 000	400 000
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	409 881	-	(112 132)	-	-	297 749	61 655	236 093
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	600 000	-	(150 000)	-	-	450 000	150 000	300 000
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	816 975	-	(223 420)	-	-	593 555	122 895	470 660
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	640 818	-	(175 334)	-	-	465 484	96 340	369 144
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 350 000	-	(300 000)	-	-	1 050 000	450 000	600 000
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 000 000	-	(200 000)	-	-	800 000	400 000	400 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 500 000	-	(500 000)	-	-	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 421 053	-	(315 789)	-	-	1 105 263	473 684	631 579
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 000 000	-	(400 000)	-	-	1 600 000	800 000	800 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion	Différence de change	Fin de période		
								Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	728 042	-	(172 839)	-	-	555 204	191 530	363 674
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 421 053	-	(315 789)	-	-	1 105 263	473 684	631 579
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 650 000	-	(300 000)	-	-	1 350 000	750 000	600 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	3 190 385	-	(489 939)	-	-	2 700 446	1 672 038	1 028 408
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	6 000 000	-	(1 000 000)	-	-	5 000 000	3 000 000	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	600 000	-	(100 000)	-	-	500 000	300 000	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	3 000 000	-	(750 000)	-	-	2 250 000	1 250 000	1 000 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 578 947	-	(315 789)	-	-	1 263 158	631 579	631 579
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 281 808	-	(195 391)	-	-	1 086 417	674 755	411 662
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 920 555	-	(292 494)	-	-	1 628 061	1 011 498	616 563
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 925 392	-	(293 563)	-	-	1 631 829	1 013 832	617 997
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 280 734	-	(195 520)	-	-	1 085 213	673 907	411 307
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	3 000 000	-	(500 000)	-	-	2 500 000	1 500 000	1 000 000
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	3 684 211	-	(1 052 632)	-	-	2 631 579	1 578 947	1 052 632
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	3 688 090	-	(470 503)	-	-	3 217 587	2 222 987	994 600
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	3 688 090	-	(470 503)	-	-	3 217 587	2 222 987	994 600
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	5 531 015	-	(648 855)	-	-	4 882 160	3 508 776	1 373 383
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	3 500 000	-	(500 000)	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 100 000	-	(300 000)	-	-	1 800 000	1 200 000	600 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	3 935 923	-	(461 732)	-	-	3 474 192	2 496 879	977 313
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 350 265	-	(274 737)	-	-	2 075 528	1 493 121	582 407
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	2 400 000	-	(300 000)	-	-	2 100 000	1 500 000	600 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	15 672 818	-	(1 846 398)	-	-	13 826 420	9 925 418	3 901 002
BIAT 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2018-2020)	6 666 667	-	(1 666 667)	-	-	5 000 000	1 666 667	3 333 333
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	4 146 806	-	(451 694)	-	-	3 695 112	2 738 226	956 885
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	7 500 000	-	(1 000 000)	-	-	6 500 000	4 500 000	2 000 000
CITIBANK	55 000 000	Crédit relais	55 000 000	-	(55 000 000)	-	-	-	-	-
AMEN BANK 5 MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	4 611 530	-	(425 602)	-	-	4 185 927	3 277 225	908 702
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	4 000 000	-	-	-	-	4 000 000	3 470 874	529 126
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	4 000 000	-	-	-	-	4 000 000	3 472 441	527 559
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	2 750 000	-	(166 667)	-	-	2 583 333	2 249 999	333 334
BT 5MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	4 250 000	-	(500 000)	-	-	3 750 000	2 750 000	1 000 000
ABC 10 MDT (2018)	10 000 000	Crédit relais	10 000 000	-	(10 000 000)	-	-	-	-	-
AMEN BANK 1MDT (2018)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	964 339	-	(87 656)	-	-	876 682	688 563	188 120
AMEN BANK 2MDT (2018)	2 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	2 000 000	-	(157 902)	-	-	1 842 098	1 474 878	367 220
AMEN BANK 1MDT (2018-2)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	1 000 000	-	(86 090)	-	-	913 910	717 788	196 122
BIAT 15MDT (2018)	15 000 000	Trimestriellement (2019-2020)	15 000 000	-	(3 750 000)	-	-	11 250 000	3 750 000	7 500 000
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	-	1 000 000	(42 638)	-	-	957 362	751 915	205 446
ABC 10 MDT (2019)	10 000 000	Trimestriellement (2019-2020)	-	10 000 000	-	-	-	10 000 000	-	10 000 000
BNA 1,5MDT (2019)	1 500 000	Remboursable le 30/09/2019	-	1 500 000	-	-	-	1 500 000	-	1 500 000
CITIBANK 50 MDT	50 000 000	Crédit relais	-	50 000 000	-	-	-	50 000 000	-	50 000 000
Total des crédits des banques locaux			222 896 799	62 500 000	(93 442 979)	-	-	191 953 820	78 469 930	113 483 890
Total général			657 381 347	709 782 000	(775 156 248)	(430 128)	(119 872)	591 457 099	297 028 622	294 428 477

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	222 050	1 145 871	553 822
<u>Sous total</u>	<u>222 050</u>	<u>1 145 871</u>	<u>553 822</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>			
- Fournisseurs, Assurances décennales	98 929	61 543	90 989
- Fournisseurs, retenue de garantie	156 913	67 472	140 335
<u>Sous total</u>	<u>255 842</u>	<u>129 015</u>	<u>231 325</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats de biens de leasing	829 206	5 179 930	3 072 582
- Effets à payer	58 983 712	79 418 499	49 210 652
- Factures non parvenues	7 830	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>59 820 748</u>	<u>84 606 259</u>	<u>52 291 064</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>60 298 640</u>	<u>85 881 145</u>	<u>53 076 211</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Personnel, rémunérations dues	921	921	921
- Personnel, provisions pour congés payés	302 872	237 127	200 165
- Personnel, autres charges à payer	-	300 000	400 000
- Etat, retenues sur salaires	172 394	139 854	158 251
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	282 626	504 151	295 199
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	32 248	153 120	85 443
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	5 570	16 558	-
- Etat, retenues au titre de la caisse générale de compensation	6 398	5 280	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	-	741 651	-
- Etat, contribution conjoncturelle	-	161 767	181 817
- Etat, contribution sociale de solidarité	300	40 442	45 454
- Etat, autres impôts et taxes à payer	253 281	188 436	205 884
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	-	7 114	6 005
- Etat, TVA à payer	3 031 834	-	3 008 633
- Dettes fiscales	9 650 720	-	7 140 113
- CNSS	476 942	330 336	391 830
- CAVIS	88 790	44 660	56 437
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	74 972	44 369	37 674
- Actionnaires, dividendes à payer	63	41	41
- Crédoeurs divers	144	26 414	641 837
- Prestataires Assurances	799 011	1 463 483	385 432
- Diverses Charges à payer	684 835	612 650	752 637
- Ecart de conversion	430 128	-	-
- Provisions pour risques et charges	499 861	286 097	448 862
<u>Total</u>	<u>16 793 907</u>	<u>5 304 469</u>	<u>14 442 635</u>

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Capital social	(A)	40 180 000	40 180 000	40 180 000
- Réserve légale	(B)	3 493 910	2 806 551	2 806 551
- Réserve spéciale pour réinvestissement		4 887 979	3 487 979	3 487 979
- Réserves pour fonds social	(C)	246 702	300 000	300 000
- Primes d'émission		13 996 000	13 996 000	13 996 000
- Actions propres	(D)	(389 349)	(305 801)	(316 197)
- Résultats reportés		8 664 341	8 599 143	8 599 143
Total des capitaux propres avant résultat de la période		71 079 583	69 063 872	69 053 476
Résultat de la période (1)		(2 636 653)	3 926 505	4 548 039
Total des capitaux propres avant affectation	(F)	68 442 930	72 990 376	73 601 514
Nombre d'actions (2)		7 989 191	7 916 202	7 957 803
Résultat par action (1) / (2)	(E)	(0,330)	0,496	0,572

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2019 à D : 40.180.000 composé de 8.036.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder principalement des subventions non remboursables au personnel de la société.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 17 mai 2017, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 25 Août 2017, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 4% du total des actions composant le capital social, soit 321.440 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2018	38 616	316 197
Achats de la période	12 445	73 151
Solde au 30 juin 2019	51 061	389 349

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 30 juin 2019, 0,639% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2019
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale pour réinvestissement	Prime d'émission	Réserves pour Fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2017	40 180 000	2 137 538	3 487 979	13 996 000	150 000	5 177 500	(832 732)	8 142	8 202 760	72 507 187
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2018		669 013			150 000	7 383 747			(8 202 760)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017						(4 018 000)				(4 018 000)
Rachat d'actions propres							(192 048)			(192 048)
Encaissement de dividendes sur actions propres						62 358				62 358
Cession d'actions propres						(6 462)	718 979	(8 142)		704 375
Résultat de la période close le 30 Juin 2018									3 926 505	3 926 505
Solde au 30 Juin 2018	40 180 000	2 806 551	3 487 979	13 996 000	300 000	8 599 143	(305 801)	-	3 926 505	72 990 376
Reprise résultat de la période close le 30 Juin 2018									(3 926 505)	(3 926 505)
Rachat d'actions propres							(10 396)			(10 396)
Résultat de l'exercice 2018									4 548 039	4 548 039
Solde au 31 Décembre 2018	40 180 000	2 806 551	3 487 979	13 996 000	300 000	8 599 143	(316 197)	-	4 548 039	73 601 514
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2019			(600 000)			600 000				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2019		687 359	2 000 000			1 860 680			(4 548 039)	-
Dividendes versés						(2 410 800)				(2 410 800)
Rachat d'actions propres							(73 151)			(73 151)
Encaissement de dividendes sur actions propres						15 318				15 318
Prélèvements sur fonds social					(53 298)					(53 298)
Résultat de la période close le 30 Juin 2019									(2 636 653)	(2 636 653)
Solde au 30 Juin 2019	40 180 000	3 493 910	4 887 979	13 996 000	246 702	8 664 341	(389 349)	-	(2 636 653)	68 442 930

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Intérêts de leasing	36 827 578	39 763 280	80 279 482
- Intérêts de retard	983 980	620 211	1 628 918
- Préloyer	77 067	101 740	161 567
- Frais de dossier	179 575	255 839	467 880
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	378 178	382 013	696 564
- Frais de rejet	605 686	504 566	1 089 621
- Commissions d'assurance	-	50 608	50 608
Total	39 052 064	41 678 258	84 374 640
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	342 915	304 565	398 383
Intérêts de retard antérieurs	25 916	10 095	37 302
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(2 032 053)	(543 892)	(845 601)
Intérêts de retard	(247 552)	(35 858)	(84 215)
Variation des produits réservés	(1 910 775)	(265 090)	(494 132)
Total des intérêts et des produits de leasing	37 141 289	41 413 168	83 880 509
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	773 817 223	794 391 251	794 391 251
. A la fin de la période	685 601 678	845 720 479	773 817 223
. Moyenne	(A) 729 709 451	820 055 865	784 104 237
- Intérêts de la période	(B) 36 827 578	39 763 280	80 279 482
- Taux moyen	(B) / (A) 10,35%	9,70%	10,24%

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Intérêts des emprunts obligataires	9 845 952	9 952 915	20 104 821
- Intérêts des crédits des banques locales	10 166 182	7 789 334	18 687 259
- Intérêts des crédits des banques étrangères	1 191 941	1 528 259	2 185 662
- Intérêts des autres opérations de financement	7 004 436	6 894 109	16 602 663
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	522 910	356 485	740 527
Total des charges financières des emprunts	(A) 28 731 422	26 521 103	58 320 931
- Intérêts des comptes courants	1 335 177	1 898 922	4 398 390
- Autres charges financières	240 534	67 229	238 145
Total des autres charges financières	1 575 710	1 966 151	4 636 535
Total général	30 307 132	28 487 254	62 957 465
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	657 381 347	598 797 215	598 797 215
. A la fin de l'exercice	591 457 099	693 773 016	657 381 347
. Moyenne	(B) 624 419 223	646 285 115	628 089 281
- Taux moyen (A) / (B)	9,41%	8,21%	9,29%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Dividendes	33 146	130 470	130 470
- Plus values sur cession des titres SICAV	615	-	1
- Plus values sur cession des titres immobilisés	180 000	-	-
- Revenus des comptes créditeurs	87 083	55 160	98 882
- Revenus des comptes courants associés	11 225	13 734	24 033
- Moins values latentes sur titres SICAV	-	(1 358)	-
- Plus values latentes sur titres SICAV	28	-	1 161
- Jetons de présences reçus des filiales	3 750	7 500	7 500
Total	315 847	205 505	262 047

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Produits locatifs	16 483	15 698	31 779
<u>Total</u>	<u>16 483</u>	<u>15 698</u>	<u>31 779</u>

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Salaires et complément de salaires	3 061 699	3 050 354	6 031 857
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	635 311	622 515	1 165 477
- Autres charges sociales	99 195	214 728	452 848
<u>Total</u>	<u>3 796 205</u>	<u>3 887 598</u>	<u>7 650 182</u>

NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	45 082	39 817	84 021
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	216 766	218 384	440 025
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	34 050	34 050	68 099
<u>Total</u>	<u>295 898</u>	<u>292 251</u>	<u>592 145</u>

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Achat de matières et fournitures	150 390	169 855	293 154
<u>Total des achats</u>	<u>150 390</u>	<u>169 855</u>	<u>293 154</u>
- Locations	244 205	218 345	438 975
- Entretien et réparations	33 130	49 150	84 525
- Primes d'assurances	97 102	74 247	155 936
- Etudes, recherches et services extérieurs	-	388	388
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>374 437</u>	<u>342 129</u>	<u>679 824</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	226 551	194 582	455 918
- Publicités, publications, relations publiques	140 310	247 606	447 112
- Déplacements, missions et réceptions	100 592	161 308	199 029
- Frais postaux et de télécommunications	116 129	141 252	266 227
- Services bancaires et assimilés	254 228	316 877	646 338
- Autres	151 206	132 294	258 082
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>989 017</u>	<u>1 193 918</u>	<u>2 272 705</u>
- Jetons de présence	56 250	56 250	112 500
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	12 500	12 500	25 000
- Rémunération du Comité de risques	12 500	12 500	25 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>81 250</u>	<u>81 250</u>	<u>162 500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	99 478	96 530	183 748
- T.C.L	89 500	96 977	194 418
- Droits d'enregistrement et de timbres	14 401	44 836	62 548
- Autres impôts et taxes	8 561	28 681	31 907
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>211 939</u>	<u>267 025</u>	<u>472 622</u>
<u>Total général</u>	<u>1 807 034</u>	<u>2 054 177</u>	<u>3 880 805</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>30 juin 2019</u>	<u>30 juin 2018</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 827 633	2 119 829	3 522 765
- Dotations aux provisions collectives	-	100 000	765 000
- Dotation aux provisions additionnelles	-	26 484	26 484
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 372 613)	(1 092 345)	(1 915 959)
<u>Total</u>	<u>3 455 020</u>	<u>1 153 968</u>	<u>2 398 290</u>

NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

	<u>30 juin 2019</u>	<u>30 juin 2018</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	-	1 414	864
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	168 985	59 484	61 043
- Dotations aux provisions pour risques et charges	50 999	161 097	323 862
- Reprise sur provision pour dépréciations des comptes d'actifs	-	-	(30 010)
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(392)	(7 526)	(552)
<u>Total</u>	<u>219 592</u>	<u>214 469</u>	<u>355 207</u>

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>30 juin 2019</u>	<u>30 juin 2018</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Redressement fiscal	-	-	4 250
- Apurement et ajustement de comptes	15 545	-	6
- Pénalités	267 399	300	-
- Autres pertes ordinaires	20	314	931
<u>Total</u>	<u>282 965</u>	<u>614</u>	<u>5 186</u>

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>30 juin 2019</u>	<u>30 juin 2018</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	144 800	-	6 520
- Apurement de comptes	-	-	24 408
- Autres gains sur éléments exceptionnels	23	134	222
<u>Total</u>	<u>144 823</u>	<u>134</u>	<u>31 150</u>

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2019 correspond au minimum d'impôt calculé sur la base du chiffre d'affaires TTC.

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		<u>30 juin 2019</u>	<u>30 juin 2018</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 5	43 546 355	29 560 226	29 560 226
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 5	(56 381 308)	(36 085 807)	(43 546 355)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 5	30 665	119 656	119 656
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 5	(542 997)	(79 071)	(30 665)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(5 423 583)	(8 518 277)	(8 518 277)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	6 171 998	7 861 608	5 423 583
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 5	(3 262 665)	(3 347 211)	(3 347 211)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 5	3 135 060	3 640 640	3 262 665
- TVA collectée		35 109 271	36 079 568	72 621 169
- TVA collectée sur avances et acomptes		(75 541)	28 863	433 306
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 5 & 16	209 891 245	216 897 824	437 005 825
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16 & 19	2 240 969	1 930 676	4 126 938
- Plus/Moins values sur relocation	Note 5	(843 378)	(864 013)	(1 708 654)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 5	370 160	184 940	364 070
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 5	9 899 518	10 479 181	21 285 298
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>243 865 768</u>	<u>257 888 802</u>	<u>517 051 573</u>

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>30 juin 2019</u>	<u>30 juin 2018</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	52 291 064	139 747 149	139 747 149
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(59 820 748)	(84 606 259)	(52 291 064)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 5	93 540 484	247 273 278	358 745 873
- TVA sur Investissements	+	16 577 618	35 573 131	53 197 650
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	-	23 889	23 889
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(5 570)	(16 558)	-
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>102 582 848</u>	<u>337 994 631</u>	<u>499 423 498</u>

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(32 671)	(31 488)	(31 488)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	95 717	76 101	32 671
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	100 152	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(40 100)	(40 100)	(40 100)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	40 100	40 100	40 100
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(59 501)	(92 789)	(92 789)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	178 109	155 023	59 501
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	553 822	712 924	712 924
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(222 050)	(1 145 871)	(553 822)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	921	108	108
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(921)	(921)	(921)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	200 165	145 643	145 643
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(302 872)	(237 127)	(200 165)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	400 000	600 000	600 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	-	(300 000)	(400 000)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	158 251	154 104	154 104
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(172 394)	(139 854)	(158 251)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	295 199	1 050 308	1 050 308
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(282 626)	(504 151)	(295 199)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	391 830	338 128	338 128
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(476 942)	(330 336)	(391 830)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	56 437	51 798	51 798
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(88 790)	(44 660)	(56 437)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	37 674	32 923	32 923
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(74 972)	(44 369)	(37 674)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	752 637	663 568	663 568
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(684 835)	(612 650)	(752 637)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	223 200	209 000	302 300
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(156 537)	(146 263)	(313 986)
- TVA, payée sur biens et services	+	436 136	865 912	1 365 486
- Charges de personnel	+ Note 20	3 796 205	3 887 598	7 650 182
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	1 807 034	2 054 177	3 880 805
- Impôts et taxes	- Note 22	(211 939)	(267 025)	(472 622)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		6 616 288	7 099 813	13 282 630

NOTE 31 : Intérêts payés

		30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	411 282	802 190	1 141 363
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux en début de période	- Note 12	-	-	-
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux en fin de période	+ Note 12	46 827	-	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	85 443	183 018	183 018
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(32 248)	(153 120)	(85 443)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	11 049 454	8 339 656	8 339 656
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(8 262 193)	(8 916 072)	(11 049 454)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	4 382 501	2 868 045	2 868 045
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(3 798 126)	(3 567 629)	(4 382 501)
- Charges constatées d'avance sur certificat de dépôt en début de période	+ Note 12	(846 249)	(894 040)	(894 040)
- Charges constatées d'avance sur certificat de dépôt en fin de période	- Note 12	330 740	1 013 967	846 249
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	887 721	1 245 963	1 245 963
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(417 867)	(1 282 791)	(887 721)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	30 307 132	28 487 254	62 957 465
- Différence de change sur emprunts	Note 12	119 872	-	-
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(522 910)	(356 485)	(740 527)
		33 741 380	27 769 955	59 542 073

Intérêts payés

NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 14	-	571 614	571 614
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 14	-	(741 651)	-
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en début de période	- Note 9	(488 692)	-	-
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en fin de période	+ Note 9	412 682	-	488 692
- Etat, contribution conjoncturelle début de période	+ Note 14	181 817	574 200	574 200
- Etat, contribution conjoncturelle fin de période	- Note 14	-	(161 767)	(181 817)
- Etat, contribution sociale de solidarité début de période	+ Note 14	45 454	-	-
- Etat, contribution sociale de solidarité fin de période	- Note 14	(300)	(40 442)	(45 454)
- Etat, retenues au titre de la caisse générale de compensation début de période	+ Note 14	-	-	-
- Etat, retenues au titre de la caisse générale de compensation fin de période	- Note 14	(6 398)	(5 280)	-
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	- Note 9	(118 054)	(118 054)	(118 054)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+ Note 9	-	118 054	118 054
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	205 884	135 568	135 568
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(253 281)	(188 436)	(205 884)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	6 005	4 369	4 369
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	-	(7 114)	(6 005)
- Dettes fiscales en début de période	+ Note 14	7 140 113	-	-
- Dettes fiscales en fin de période	- Note 14	(9 650 720)	-	(7 140 113)
- TVA payée		18 072 315	-	6 784 050
- Impôts et taxes	+ Note 22	211 939	267 025	472 622
- Contribution conjoncturelle		-	161 767	181 817
- Contribution sociale de solidarité		300	40 442	45 454
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	90 948	1 415 461	1 590 895
		15 850 013	2 025 758	3 270 010

Impôts et taxes payés

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	62 500	32 428	32 428
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	840 228	3 065 569	4 609 485
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	231 325	54 592	54 592
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(255 842)	(129 015)	(231 325)
<u>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>878 210</u>	<u>3 023 574</u>	<u>4 465 180</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	144 800	-	6 520
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>144 800</u>	<u>-</u>	<u>6 520</u>

NOTE 35 : Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Titres acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	2 000 000	-	-
<u>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>2 000 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

NOTE 36 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

		30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+ Note 7	600 000	-	-
- Produits nets sur cessions de titres de participation	+ Note 18	180 000	-	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>780 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

NOTE 37 : Dividendes et autres distributions

		30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Dividendes	+ Note 15	2 410 800	4 018 000	4 018 000
- Dividendes sur actions propres	- Note 15	(15 318)	(62 358)	(62 358)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	41	-	-
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	(63)	(41)	(41)
- Prélèvements sur fonds social	+ Note 15	53 298	-	-
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>2 448 758</u>	<u>3 955 601</u>	<u>3 955 601</u>

NOTE 38 : Autres flux liés à l'exploitation

		30 juin 2019	30 juin 2018	31 Décembre 2018
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	350 179	859 301	859 301
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(297 975)	(741 122)	(350 179)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	64 599	50 942	50 942
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(65 173)	(103 431)	(64 599)
- Placements en début de période	+ Note 6	1 540 762	1 511 641	1 511 641
- Placements en fin de période	- Note 6	(1 436 028)	(1 520 618)	(1 540 762)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	250 000	100 000	100 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(250 000)	(100 000)	(250 000)
- Compte courant "NIDA" en début de période	+ Note 9	-	250 000	250 000
- Compte courant "NIDA" en fin de période	- Note 9	-	-	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(641 837)	(456 226)	(456 226)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	144	26 414	641 837
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(385 432)	(56 438)	(56 438)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	799 011	1 463 483	385 432
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	33 789	130 470	131 631
- Moins values sur titres SICAV	- Note 18	-	(1 358)	-
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	102 058	76 394	130 415
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	23	134	24 630
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(282 965)	(614)	(5 186)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		<u>(218 845)</u>	<u>1 488 972</u>	<u>1 362 440</u>

NOTE 39 : Informations sur les parties liées

Engagement Leasing

AMILCA LLD

Au 30 Juin 2019, HL a mis en force 46 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 5 179 046 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 18 889 161 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2019 sur ces contrats s'élève à 535 431 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2019, à 12 209 639 dinars.

NIDA SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société «NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 290 141 dinars

La marge brute réalisée au 30 juin 2019 sur ces contrats s'élève à 668 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 Juin 2019, à 8 245 dinars.

Société Financière Tunisienne

Au 30 juin 2019, HL a mis en force un contrat au profit de la société Financière Tunisienne, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 155 598 dinars.

La marge brute réalisée au 30 Juin 2019 sur ce contrat s'élève à 1 329 dinars.

Au 30 juin 2019, l'encours financier de ce contrat s'élève à 152 977 dinars.

ECLAIR PRYM TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 633 541 dinars

La marge brute réalisée au 30 Juin 2019 sur ces contrats s'élève à 5 317 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 Juin 2019, à 76 984 dinars.

MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 610 689 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2019 sur ces contrats s'élève à 19 350 dinars.

Au 30 Juin 2019, l'encours financier de ces contrats s'élève à 416 439 dinars.

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES « UGFS »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « UNITED GULF FINANCIAL SERVICES (UGFS) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 182 175 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2019 sur ces contrats s'élève à 3 892 dinars.

Au 30 Juin 2019, l'encours financier de ces contrats s'élève à 72 670 dinars.

STE INVESTMENT TRUST TUNISIA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 480 597 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2019 sur ces contrats s'élève à 15 477 dinars.

Au 30 juin 2019, l'encours financier de ces contrats s'élève à 325 828 dinars.

STE HERMES CONSEIL

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 80 783 dinars.

La marge brute réalisée au 30 Juin 2019 sur ce contrat s'élève à 2 483 dinars.

Au 30 juin 2019, l'encours financier de ce contrat s'élève à 53 709 dinars.

STE STIAL SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STIAL SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, totalise la somme de 586 526 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2019 sur ces contrats s'élève à 10 236 dinars.

Au 30 juin 2019, l'encours financier de ces contrats s'élève à 232 435 dinars.

STE BOISSONS DU CAP BON

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « BOISSONS DU CAP BON », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 54 776 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2019 sur ce contrat s'élève à 323 dinars.

Au 30 juin 2019, l'encours financier de ce contrat s'élève à 3 651 dinars.

CENTRALE LAITIERE DE SID BOUZID

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DE SID BOUZID », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 657 312 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2019 sur ce contrat s'élève à 3 871 dinars.

Au 30 juin 2019, l'encours financier de ce contrat s'élève à 43 813 dinars.

CENTRALE LAITIERE DU NORD

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU NORD », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 383 433 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2019 sur ce contrat s'élève à 2 258 dinars.

Au 30 juin 2019, l'encours financier de ce contrat s'élève à 25 558 dinars.

CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 148 766 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2019 sur ce contrat s'élève à 954 dinars.

Au 30 juin 2019, l'encours financier de ce contrat s'élève à 13 747 dinars.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA

Au 30 juin 2019, HL a mis en force un contrat au profit de la société « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 35 958 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2019 sur ce contrat s'élève à 1 821 dinars.

Au 30 juin 2019, l'encours financier de ce contrat s'élève à 33 162 dinars.

Certificats de dépôt

Société Immobilière ECHARIFA

1- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 6.500.000 DT, durant la période allant du 10 décembre 2018 au 13 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève 15.260 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 36.000.000 DT, durant la période allant du 9 janvier 2019 au 12 juillet 2019, à des taux variant entre 9% et 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 282.618 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2019, à 6.000.000 DT.

Société Immobilière AL KADIRIA

1- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.500.000 DT, durant la période allant du 5 novembre 2018 au 22 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 8.867 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 4 janvier 2019 au 21 juillet 2019, à des taux variant entre 9% et 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 140.076 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2019, à 3.000.000 DT.

Abdelkader ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 5 novembre 2018 au 23 février 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 17.241 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 11.000.000 DT, durant la période allant du 4 janvier 2019 au 22 Août 2019, à des taux variant entre 9% et 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 141.415 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2019, à 3.000.000 DT.

PRYM FASHION TUNISIE

1- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 11 décembre 2018 et échéant le 10 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 1.117 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 10 janvier 2019 au 10 mai 2019, à des taux variant entre 9% et 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 16.118 DT.

EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT

1- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 4 décembre 2018 au 9 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 2.233 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 3 janvier 2019 au 8 juillet 2019, à des taux variant entre 9% et 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 71.594 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2019, à 1.500.000 DT.

LES BATIMENTS MODERNES

1- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 13 décembre 2018 au 18 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 5.583 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 7.500.000 DT, durant la période allant du 12 janvier 2019 au 17 juillet 2019, à des taux variant entre 9% et 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 57.607 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2019, à 1.000.000 DT.

Société Investment Trust Tunisia

HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA » dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 26 juin 2019 et échéant le 24 septembre 2019, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 710 DT.

Société La Financière Tunisienne

HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société « LA FINANCIERE TUNISIENNE » dans laquelle elle a des dirigeants communs pour un montant de 1.500.000 DT, émis le 20 juin 2019 et échéant le 20 juillet 2019, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 4.770 DT.

Société NIDA

1- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 26 décembre 2018 au 30 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 6.576 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant global de 3.500.000 DT, durant la période allant du 25 janvier 2019 au 27 juillet 2019, à des taux variant entre 9% et 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 22.046 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2019, à 1.000.000 DT.

Société ARTOIS Confection Tunisie

1- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société ARTOIS CONFECTIOIN TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 30 décembre 2018 et échéant le 29 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 3.474 DT.

2- HL a réalisé, en 2019 des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société ARTOIS CONFECTIOIN TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 29 janvier 2019 au 19 mai 2019, à des taux variant entre 9% et 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 14.681 DT.

Société Delta Plastic

HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société DELTA PLASTIC, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.500.000 DT, émis le 28 décembre 2018 et échéant le 28 mars 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 38.362 DT.

Société MEDDEB Consulting

1- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société MEDDEB Consulting, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 23 décembre 2018 et échéant le 22 janvier 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 6.358 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société MEDDEB Consulting, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2019 au 11 février 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 6.093 DT.

Société Centrale Laitière De Sidi-Bouزيد

1- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société CENTRALE LAITIERE DE SIDI-BOUZID, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 5.000.000 DT, émis le 30 novembre 2018 et échéant le 9 janvier 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 12.075 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société CENTRALE LAITIERE DE SIDI-BOUZID, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 11.500.000 DT, durant la période allant du 9 janvier 2019 au 18 février 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 50.171 DT.

Société Delice Holding

HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société DELICE HOLDING, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 9.000.000 DT, émis le 17 septembre 2018 et échéant le 4 juillet 2019, au taux facial de 11,5%

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 476.255 DT.

Mme NADIA MEDDEB DJILANI

1- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 25 octobre 2018 et échéant le 23 avril 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 32.438 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 23 avril 2019 et échéant le 20 octobre 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 19.985 DT.

FCP UGFS BONDS FUND

HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès du fonds « FCP UGFS BONDS FUND » dans lequel elle a des actionnaires communs, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 21 juin 2019 au 23 septembre 2019, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 5.173 DT.

Avances en compte courant associé

Le conseil d'administration, réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2019, s'élève à 11.225 dinars.

Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 27 mars 2019, a reconduit la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée, au 30 juin 2019, à 16 930 dinars hors taxes, soit 19 132 dinars toutes taxes comprises.

Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease au 30 juin 2019 sont au nombre de 13.

Les charges supportées, au 30 juin 2019, s'élèvent à 157 347 DT.

NOTE 40 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 27 Août 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2019

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Hannibal Lease couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 768 679 KDT et un déficit de 2 637 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Hannibal Lease, arrêté au 30 juin 2019, comprenant le bilan au 30 juin 2019, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Hannibal Lease au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Août 2019

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

DELTA CONSULT

Said MALLEK